



Lieu de l'épreuve : Le Houga (32)
Club organisateur : Mont de Marsan
Durée de l'épreuve : 4 heures.
Parcours : Lac du Houga (32)
Nombre d'équipes participantes : 9
Montant des engagements perçus : 360€

Date : 07/05/2023

CLASSEMENT

IMPORTANT : Surligner ou repérer par une astérisque () les équipes qualifiées.*

EQUIPES	CSD	NOMS/Prénoms pêcheurs	Prises/Pts	Cl	Total pts
1 TEAM SENSAS ARMAGNAC	32	HERRENBERGER STEPHANE	4919	1	7
		FIMBEL NICOLAS	10360	1	
		AUJARD BENOIT	4774	4	
		PELIZZA DIEGO	7016	1	
2 GRENADE COMPETITION (B)	40	CAVALHO SEBASTIEN	3795	3	10
		POITRON NOEL	3290	2	
		ARS THOMAS	6079	3	
		ARS FREDERIC	2476	2	
3 MONGUILHEM (A)	32	DIEZ STEPHANIE	869	2	15
		BAMAS JACQUES	1695	3	
		LAUGO JEAN LOUIS	8370	9	
		LAPORTE CHRISTOPHE	1957	8	

Conditions climatiques :

Pêche et poissons dominants :

Commentaires : Merci aux participants et aux poissons qui ont répondu présent.

Nom et prénom (+ n° tél) du correspondant

Date et signature,

08/05/2023

IMPORTANT :

- Ecrire lisiblement : mettre les noms des pêcheurs en CAPITALES sans oublier d'écrire les prénoms en entier
- Eviter les noms d'équipes en abrégé
- Bien spécifier les équipes qualifiées
- Joindre le chèque correspondant aux 20% des engagements perçus.
- Renvoyer le tout à l'adresse ci-dessous :

Christophe NOUALHIER
Ets SENSAS
25, rue Jean Riedberger
28630 FONTENAY sur EURE
Tél: 02 37 33 44 55 Fax 02 37 33 44 59
<http://www.challengesensas.com>

